

# EXCLUSIF. Le vice-procureur de Toulouse mis en examen

Soupçonné d'avoir prodigué "des conseils" à des personnes concernées par des affaires judiciaires, le magistrat toulousain a été suspendu de ses fonctions dans le cadre d'une affaire qui pourrait connaître des développements dans d'autres juridictions.



Le tribunal de Toulouse (photo d'illustration) © Jacques Loïc / AFP



## À la une du Point.fr



Montgolfier : la désillusion de la démocratie

▶ Un Père Noël nommé Jean-Marc Ayrault

▶ Municipales : 42 % des Français n'excluent pas de voter FN

Par JEAN-MICHEL DECUGIS ET PHILIPPE MOTTA

Amar Belacel, vice-procureur de Toulouse, a été interpellé le 25 mai dernier, son bureau et son domicile perquisitionnés, avant d'être mis en examen "pour trafic d'influence, violation du secret professionnel et détournement de données informatiques" par le juge lyonnais Philippe Duval-Molinos, qui l'a également placé sous contrôle judiciaire assorti d'une interdiction d'exercer.

Le magistrat instructeur lyonnais a été saisi de ce dossier "dépayé" qui ne concernerait pas la seule juridiction toulousaine et qui pourrait

## Société

- 09h22** Nigéria : l'ex-otage Francis Collomp raconte son évasion
- 08h48** VIDÉO. Violences conjugales : "Mme la Ministre, faites le 115"
- 08h38** Encadrement des loyers : un "changement" pour les locataires
- 08h31** Mory Ducros: l'actionnaire principal se dit prêt à une reprise partielle
- 08h19** Valérie Fourneyron veut un label pour relancer les colos
- 08h10** Corse : 10 personnes en garde à vue pour des attentats

[Société : l'actualité en direct](#) ▶

connaître des développements sur le territoire dans les prochains jours. L'ancien vice-procureur de Toulouse est soupçonné d'avoir "donné des conseils" à des personnes en délicatesse avec la justice. Il aurait été initialement piégé par des écoutes effectuées auprès d'un Corse soupçonné de divers trafics, ce qui aurait décidé le magistrat instructeur lyonnais à poursuivre des investigations en direction de M. Belacel.

Très frileux pour "communiquer" sur le sujet, les magistrats toulousains indiquent simplement "ne pas avoir été tenus au courant ni de l'information judiciaire conduite par le juge Philippe Duval-Molinos ni de l'affaire qui motive ces investigations". Quant à l'interdiction d'exercer imposée à M. Belacel, on souligne qu'elle intervient "un mois à peine avant son départ en retraite", qui devait s'effectuer le 30 juin dernier. M. Amar Belacel était entré dans la magistrature en 1982. Après avoir été en poste à Meaux, puis à Limoges, il avait rejoint Toulouse en 1999 en tant que procureur adjoint et avait été nommé vice-procureur en 2002.

## À ne pas manquer

► Pour Jacques Faizant, Mitterrand-Hollande, même combat !

Par Jérôme Béglé

► F1 : des Red Bull au goût de champagne !

Par Antoine Grenapin

► VIDÉO. Di Falco : "J'ai eu trois éducations : la rue, l'école, la Bible", disait Ellington

Par Monseigneur Di Falco



## SOCIÉTÉ | RSS Société

- VIDEO. En Allemagne, le Ferrero "blanc" fait un tollé
- Un enseignant se suicide à la veille de la pré-rentree
- Corse : le risque de pollution côtière écarté
- Corse : une réserve naturelle menacée de pollution

[Tous les articles - Société »](#)

### Inscrivez-vous à la newsletter

Chaque jour, le meilleur de l'actualité par e-mail.

### Top des recherches

- 1 F1 gp bresil
- 2 Sport ligue 1
- 3 Laurent fabius
- 4 Jean marc
- 5 Georges lautner mort



### En images



[Tous les diaporamas »](#)

## 11 Commentaires

**chichiolle**  
le 02/08/2012 à 18:12  
■ Signaler un contenu abusif

### L'urgence

Incontestablement, la première urgence de ce nouveau pouvoir est de mettre en place des fonctionnaires roses bonbon aux postes clés (police, justice, renseignements, préfectorale, etc.) et d'éjecter les titulaires coupables d'avoir servi sous le régime précédent. Je n'imagine pas le concert de protestations qu'aurait engendré un tel comportement de la part de M.Sarkozy.

### Les plus populaires

- Lus    Commentés    Partagés
- 1 Pas-de-Calais : le mystère de la fillette décédée à Berck
  - 2 Yvelines : un jeune homme poignardé dans un

Il est évident que la continuité de l'Etat français en prend un coup, surtout si les nouveaux arrivants ont un niveau de compétence comparable aux niveaux de ceux qui les nomment.

epeios

le 02/08/2012 à 17:33

■ Signaler un contenu abusif

### Quitte ou double

Voilà pourquoi je quitte la France dès mon départ en retraite (trois mois). Ne plus voir tout ça, quel pied !

mulejotte

le 02/08/2012 à 11:52

■ Signaler un contenu abusif

### Justice

Quel bel os à ronger pour les uns et les autres ! Une supposée brebis galeuse et c'est toute une profession qui est élaboussée. Un peu de mesure, et de réflexion, avant de réagir ferait du bien à la planète Internet.

scandaledahy

le 02/08/2012 à 11:24

■ Signaler un contenu abusif

### L'esprit de justice est désastreux en France

Dans les commentaires déjà bien des commentateurs déjà veulent défendre ce pauvre magistrat. En effet il n'a commis aucune faute il a donné conseil à un citoyen ! Arrêtons de défendre l'indéfendable. Notre justice est politisée franchement à gauche, malheur au gens de droite. Les élus et tous citoyens employés d'une manière ou d'une autre par l'Etat ne doit pas avoir le droit de vote. Je rappelle toujours est inlassablement, dans le dossier Outreau, indépendamment des problèmes d'incarcération préventive, un homme handicapé physique et mental, bien incapable de s'assumer seul dans la vie pratique, bien incapable à fortiori de commettre les crimes qui lui ont été reprochés, est mort en prison dans des conditions tenues secrètes pour ne pas dire abandonné à lui-même dans un cachot sordide, mort à petit feu dans l'atrocité. Magistrats vous avez soutenu votre collègue indéfendable ! Citoyen pourquoi acceptez-vous de payez des impôts pour rémunérer de tels personnages ?

justinmot

le 02/08/2012 à 11:15

■ Signaler un contenu abusif

### @freia Les magistrats sont des gens honnêtes, oui mais...

... Pas plus que la moyenne des Français et ceci pourrait être argumenté par votre dernier paragraphe ! Peut-on croire sérieusement qu'un haut magistrat ait pu être assez bête pour se laisser piéger... C'est mal connaître la profession dont la prudence est l'une des vertus ! Cela dit, on a vu des "espions" se faire prendre pour avoir conservé des informations... Alors ?

capitaine

le 02/08/2012 à 10:26

■ Signaler un contenu abusif

### La justice... !

Quelle est belle notre justice en France... ! Faites ce que je dis, mais ne faites pas ce que je fais ? Quelle moralité ! Des magistrats délinquants ? Ça se passe en France... ! Dans le milieu judiciaire, il y a un grand nettoyage à faire ! [...]

freia

le 02/08/2012 à 10:16

■ Signaler un contenu abusif

### Et la présomption d'innocence ?

Il semble que pour certains commentateurs la culpabilité du magistrat est établie. "il n'y a pas de fumée sans feu" dit un proverbe particulièrement inique.

Les magistrats sont des gens honnêtes, mais ils ont des divergences politiques et si le cœur des magistrats du siège a tendance à penser à gauche (ainsi le syndicat de la magistrature au mépris de l'article 10 de la constitution a appelé à voter Hollande) les magistrats du parquet qui poursuivent au nom de la société et sont nommés par l'exécutif, tandis que les magistrats du siège sont nommés par leurs pairs, le CSM, n'ont souvent pas la même couleur politique. Comme ce serait trop visible de virer tous les procureurs la meilleure façon de s'en débarrasser est de les accuser de quelque chose. Ph. Courroye en sait quelque chose, ses ennuis ayant pour origine sa prétendue proximité avec Nicolas Sarkozy, et ce bien qu'il ait aussi des problèmes judiciaires avec Ch. Pasqua, ami de Nicolas Sarkozy.

Peut-on croire sérieusement qu'un haut magistrat ait pu être assez bête pour se laisser piéger par des conversations téléphoniques qu'il aurait eu avec "un corse soupçonné de divers trafics" ? C'est mal connaître la profession dont la prudence est l'une des vertus.

train

- 3 Dekhar a entamé une grève de la faim
- 4 EXCLUSIF. Gardasil - Marie-Océane : "Je ne pouvais plus marcher"
- 5 Prostitution : débat animé en perspective cette semaine

### Suivez-nous



### Les éditorialistes du Point



**FRANCK-OLIVIER GIESBERT**

Il vaut toujours mieux être de gauche...



**PATRICK BESSON**

Trotsky aux Cent Kilos



**NICOLAS BAVEREZ**

La conspiration des jaloux



**PIERRE-ANTOINE DELHOMMAIS**

Les Français, des malades imaginaires ?



**BERNARD-HENRI LÉVY**

Vive l'impôt

[Tous les éditoriaux »](#)

### Les invités du Point



**ÉRIC DE MONTGOLFIER**

Éric de Montgolfier : la désillusion de la démocratie !



**CLAIRE GALLOIS**

Claire Gallois : un Père Noël nommé Jean-Marc Ayrault



**JEAN-MICHEL DI FALCO**

VIDÉO. Monseigneur di Falco : "J'ai eu trois éducations : la rue, l'école, la Bible", disait Ellington



**PASCAL PRAUD**

Pascal Praud : pour en finir (momentanément) avec les Bleus !



**MICHÈLE COTTA**

Michèle Cotta : Hollande rate son coup !



**DIDIER RAOULT**

Infections nosocomiales et trou de la Sécu : Philippe Garnier met les pieds dans le plat

[Tous les invités »](#)

verdun

le 02/08/2012 à 09:19  
 ■ Signaler un contenu abusif

**C'est bizarre**

On n'a pas entendu le SNM faire quoi que ce soit comme commentaire !  
 Ceux-là sont souvent prompts à "bouffer du flic" et de la bavure  
 d'ordinaire ! Quel mauvais coup porté à leur corporatisme souvent  
 agaçant, voire un tantinet arrogant.

justinmot

le 02/08/2012 à 09:15  
 ■ Signaler un contenu abusif

**En quoi, cela peut il être suprenant ?**

Contrairement à ce que l'on essaie de nous faire croire les magistrats sont  
 des hommes comme les autres et il n'a aucune raison pour qu'il n'y est  
 autant de "malhonnêtes" dans cette profession que dans les autres.


freia

le 02/08/2012 à 09:08  
 ■ Signaler un contenu abusif

**La chasse aux procureurs est ouverte**

Après Philippe Courroye c'est au tour d'un procureur toulousain, et on  
 nous en annonce d'autres. Entre les magistrats du parquet et les juges du  
 siège c'est Dallas. On nous a dit que le procureur Courroye devait être  
 muté pour redonner une certaine sérénité au tribunal de Nanterre, et ce à  
 la suite des conflits qu'il y avait entre lui et la juge d'instruction Isabelle  
 Prévot Desprez mise en examen pour violation du secret de l'instruction  
 dans l'affaire Bettencourt. Il semble que, dans le cadre de l'épuration  
 annoncée avant même l'élection présidentielle nous allons assister à une  
 valse des procureurs. L'indépendance de la justice c'est pourtant une belle  
 idée.

[Tous les commentaires >>](#)

 5°C Le Mans	 8°C Perpignan	 2°C Annecy
<a href="#">Toute la météo &gt;&gt;</a>		

**avec SeLoger.com**

**Votre recherche Immobilier**

Recevez par mail les annonces correspondant à votre recherche

**avec SeLoger.com**

**Annonces Immobilières**

Lancez votre recherche parmi **plus de 2 260 639 annonces** à la vente

Maison / Villa

**Les dernières annonces**

 Duplex 4 pièces - Villeneuve la garenne	 Maison de ville - Montfermeil	 Appartement 2 pièces - Boulogne billancourt
--	---	---

[Toutes les annonces >>](#)

**EN VENTE ACTUELLEMENT**

<p><b>Le Point n°2149</b> 22 Novembre 2013</p>  <p>► Sommaire ► Édition digitale ► S'abonner</p>	<p><b>Hors série</b> Le Point</p>  <p>► Présentation ► Acheter en ligne ► Tous les hors-séries</p>
---	---

**LA BOUTIQUE LE POINT**

			
---	---	---	---

► Les hors-séries et autres publications  
 ► Les anciens numéros  
 ► La sélection livre, CD et DVD

**Espace abonnement**

► S'abonner au magazine  
 ►